

**Michel Besnard**

Président du Collectif de soutien aux victimes de pesticides

# « Les pesticides sont un poison comparable à l'amiante »

S'attaquer aux pesticides dans la première région agricole française. Depuis deux ans, c'est le cheval de bataille de Michel Besnard. A la tête du collectif de soutien aux victimes des pesticides, il cherche à rendre visibles les dommages collatéraux de l'agrochimie.

**Le Mensuel : Quel est l'objectif du collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest ?**

**MICHEL BESNARD** : Comme son nom l'indique, nous l'avons créé en premier lieu pour soutenir les victimes des pesticides et leurs familles. Il regroupe des citoyens de tous horizons et de toutes opinions qui ont en commun de se battre pour les générations futures. Nous sommes là pour rendre les victimes visibles, les écouter et les aider dans leur démarche de reconnaissance en maladie professionnelle, en particulier. Nous avons aussi un rôle d'information et d'alerte auprès de la population, des professionnels de santé et des pouvoirs publics.

**Qu'est-ce qui vous a poussé, personnellement, à agir ?**

Tout a commencé en février 2015. Ma femme et moi écoutions une émission de France Inter consacrée aux salariés de Triskalia à Plouisy, intoxiqués par des pesticides stockés dans les silos de la coopérative. Suite à cette exposition, plusieurs d'entre eux ont développé des maladies. Déclarés inaptes, deux salariés ont été licenciés en 2010.

Les faits racontés étaient très violents. L'omerta sur le sujet encore plus. Nous avons été profondément choqués par le drame humain vécu par ces personnes. Cela nous a scandalisés. Que ça puisse arriver en Bretagne, à seulement quelques kilomètres de chez nous ! On a eu envie de les aider. Aujourd'hui, le collectif compte 160 adhérents. En tant que président de l'association, j'y consacre tout mon temps libre.

**Pourquoi cette cause vous touche-t-elle à ce point ?**

Je suis fils de paysan. Mon père, comme tous ses collègues de sa génération, utilisait des pesticides. Quand j'étais petit, je travaillais dans les champs. Je me souviens même que je désherbais avec le pulvérisateur. Les pesticides simplifiaient beaucoup le travail des agriculteurs. C'est un fait. Mais ce qu'on ne leur avait pas dit, c'est que ça les tuait aussi à petit feu.

Mon père aujourd'hui décédé a eu des problèmes de santé que j'attribue, *a posteriori*, à l'utilisation de ces pesticides.

Personnellement, je ne m'en sers plus dans mon jardin. Avec ma femme, nous mangeons bio depuis longtemps.

**Qui sont les victimes que vous soutenez ?**

Depuis la création du collectif, nous avons rencontré une quarantaine de personnes, sans compter les témoignages recueillis par téléphone. Quand nous allons chez eux, ils se confient à nous durant deux ou trois heures. En grande majorité, ce sont des agriculteurs mais il y a aussi des salariés de coopératives, des espaces verts, des transporteurs d'hydrocarbure et des riverains. Ils ont en moyenne entre 43 et 69 ans. On entend des choses très douloureuses, très lourdes à porter et on sent que ça leur fait du bien de pouvoir les exprimer. Il y a par exemple Armel, un agriculteur bretilien de 61 ans, qui, après avoir utilisé des pesticides durant 18 ans, est atteint d'un lymphome.

“ L'HISTOIRE DE CHACUN EST DIFFÉRENTE. POURTANT, LES SCÉNARIOS SE RÉPÈTENT ”

Mais aussi Francis, un ancien employé des espaces verts de Rennes et Laval, atteint de la maladie de Parkinson. Stéphane et Laurent, ex-salariés de Triskalia, atteints du syndrome d'hypersensibilité, ne supportent plus aucune odeur. Noël et Raymond, un père et son fils qui, après avoir travaillé pour la même entreprise, sont atteints d'une leucémie et d'un lymphome. Ou encore Jean-Claude, qui fut autrefois responsable d'une équipe chargée des semences pour une coopérative agricole aux portes de Rennes. Il est aujourd'hui atteint de la maladie de Parkinson. Sans oublier Edith, dont le mari s'est suicidé après avoir été brûlé au visage et aux yeux par des aliments médicamenteux destinés aux porcelets.



Michel Besnard préside le collectif de soutien aux victimes de l'ouest. Cette association créée en 2015 soutient notamment les anciens salariés de Nutrea, filiale de Triskalia, à Plouisy (Côtes-d'Armor), qui ont réclamé, début juin devant la Cour d'appel à Rennes, que leur hypersensibilité aux produits chimiques soit reconnue comme maladie professionnelle.

L'histoire de chacun est différente. Pourtant, les scénarios se répètent. Les gens tombent malades, sont déclarés inaptes, sont licenciés, vivent des minimas sociaux, se séparent de leur conjoint. Submergés par leurs problèmes, ils disparaissent peu à peu des écrans. Notre objectif est de faire en sorte que ces personnes malades deviennent actrices de leur lutte afin de venir en aide à d'autres victimes isolées. Il y a une très grande solidarité au sein du collectif. Nous avons par exemple aidé l'un des agriculteurs malades à faire son jardin car il n'est plus en capacité de s'en occuper. Je redoute le moment où nous aurons à faire face au décès de l'un d'entre eux.

**Quelles actions de sensibilisation menez-vous ?**

Depuis deux ans, nous avons organisé pas moins de 18 ciné-débats en Bretagne autour du film *La mort est dans le pré*, d'Eric Guéret. A chaque événement organisé, de nouvelles personnes se manifestent. Le sujet devient de moins en moins tabou. Les victimes se rendent compte que leur simple témoignage contribue à rendre visible ce scandale.

Nous menons aussi des actions de sensibilisation envers les jeunes agriculteurs. Nous sommes par exemple intervenus deux fois au lycée agricole du Rheu où nous avons reçu un bon accueil.

**Est-il possible de connaître le nombre d'agriculteurs malades des pesticides en Bretagne ?**

Impossible de le savoir précisément. Pourtant, des chiffres existent mais seule la Mutualité sociale agricole (MSA) les connaît. Elle refuse de nous communiquer le nombre d'affections de longue durée liées à l'usage des pesticides chez les agriculteurs. Ce ne serait pourtant pas compliqué →

## THORIGNÉ-FOUILLARD LA FRONDE DES MÈRES DE FAMILLE

A 36 ans, Marion Davoust, docteure en chimie, connaît bien les dangers des pesticides. Alors quand son mari, muté pour des raisons professionnelles, a loué dans l'urgence une maison à Thorigné-Fouillard située à seulement 10 m d'un champ de maïs, elle a un peu tiqué. « On ne devait pas y rester longtemps donc je ne me suis pas trop posé de questions sur le moment. » Mais le temporaire est devenu permanent depuis quatre ans et Marion s'inquiète aujourd'hui pour ses enfants de 5 ans et 9 mois. Elle ne pensait pas que les pulvérisations de pesticides, ces produits extrêmement volatiles, seraient aussi fréquentes. « La première fois que j'ai vu l'agriculteur traiter son champ, j'étais enceinte. J'ai immédiatement fermé les volets, éteint la VMC et mon mari a relavé tout le linge qui séchait dehors. Je me suis rendue compte que mon fils jouait dans le jardin en rentrant de l'école juste après le passage de l'agriculteur », raconte-t-elle. Avec d'autres habitantes, elles ont lancé ces dernières semaines une pétition et interpellé la mairie. Leurs revendications : informer les riverains la veille des épandages, installer des manches à air pour évaluer la force du vent, et mettre en place des zones tampons cultivées sans pesticides. Le 26 avril, la mairie a organisé un comité consultatif auquel étaient invités les riverains, neuf agriculteurs, des élus et une représentante de la Chambre d'agriculture qui a rappelé pendant une heure la législation en vigueur. « Cela nous a permis de poser le problème publiquement mais les agriculteurs n'ont fait aucune concession », regrette Marion Davoust.



→ d'isoler ces données. On a interpellé le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) en janvier dernier. Nous n'avons jamais eu de réponse. Il y a un manque de transparence mais on sait pourquoi.

Si tous les agriculteurs atteints d'une maladie professionnelle pouvaient toucher une indemnité, les caisses de la MSA ne suffiraient pas. La mutualité les informe pas ou si peu. Nous tentons d'agir contre cette inertie scandaleuse.

### Comment ?

Nous aidons les victimes à mettre en route une démarche de reconnaissance en maladie professionnelle. Quand on est malade, on n'a pas forcément l'énergie pour faire cela. Or

## IL Y A UN MANQUE DE TRANSPARENCE MAIS ON SAIT POURQUOI

c'est un véritable parcours du combattant. Le médecin généraliste doit accepter de rédiger un certificat médical faisant un lien entre la maladie et les pesticides. Il y a ensuite des délais très stricts à respecter, dont on découvre les étapes au fur et à mesure. La MSA fait traîner et il n'y a aucun suivi individualisé des dossiers. Quand on veut contester une simple décision, il faut prendre un avocat et cela coûte cher. C'est décourageant. Tout est fait pour que la responsabilité des pesticides ne soit pas mise en avant. Le système dysfonctionne et ce n'est sûrement pas un hasard.

**Les professions agricoles sont-elles les seules concernées par les dangers des pesticides ?**

Pas uniquement. De plus en plus de riverains inquiets pour leur santé nous contactent. Parfois, le pulvérisateur passe au ras de leur maison. Beaucoup sont démunis. Plus on parle, plus la parole se libère. Plus les gens prennent conscience du danger. L'autre jour, une personne qui envisageait d'acheter une maison m'a appelé. Elle m'a demandé : « Il y a des champs de maïs à proximité, qu'en pensez-vous ? » Nous interpellons les mairies à ce sujet car elles sont responsables de la santé publique.

A Thorigné-Fouillard, par exemple (*lire ci-contre, NDLR*), nous avons encouragé des habitants à demander la médiation de leurs élus afin d'engager la discussion avec les agriculteurs. Certaines communes devraient se poser des questions avant de construire des lotissements à proximité immédiate de champs traités.

### Faut-il interdire complètement l'usage des pesticides ?

C'est effectivement notre souhait à terme. Les pesticides sont un poison comparable à l'amiante. Depuis la loi Labbé (*sénateur apparenté écologiste du Morbihan, NDLR*), leur usage est prohibé dans les espaces publics et leur vente sera interdite aux particuliers en 2019. Pourquoi l'agriculture devrait-elle faire exception ? Pourquoi, à quelques centimètres près, entre le trottoir communal et le champ, la vie des gens est protégée ou ne l'est pas ? Il y a une certaine hypocrisie sur le sujet. Tout le monde sait que les produits phytosanitaires sont dangereux pour l'environnement et la santé mais on nous dit qu'ils restent un mal nécessaire.

### Vous vous attaquez à un lobby important. Subissez-vous des pressions ?

On ne doit pas se faire que des amis, c'est certain. Cependant, nous n'avons jamais reçu de menaces. On doit être encore trop petit pour faire peur. ●